

**Procès-verbal CEC
des écoles élémentaires de Clare: Stella-Maris et Joseph-Dugas
le 9 mars, 2022 via Zoom**

Présent.e.s

Natalie Carrier, Victor Gaudet, Lianne Boudreau-Maltais, Donna Comeau, Jasmine LeBlanc, Nicole Boudreau, Stéphanie Maillet, Julie Foster, Monique Tuffs, Nicole Deveau-Lombard, Claire Morin, Amy Boudreau, Rachelle Belliveau, Alice Boudreau

Absent.e.s

Yalla Sangare, Glenda Doucet-Boudreau, Marie Virginie Nyela, Aiden Blinn

Invités

Marcel Cottreau, Michel P Comeau, Michel A Comeau, Rachelle LeBlanc

1- Mot de bienvenue : La présidente, Lianne Boudreau-Maltais, souhaite la bienvenue.

2- Adoption de l'ODJ : ODJ accepté tel que présenté.
proposé par Nicole Boudreau
appuyé par Natalie

3- Loi sur le CSAP : Marcel Cottreau nous fait un survol de la réforme du système d'éducation de langue anglaise, débuté en 2018. En ce temps, le ministre de l'Éducation avait annoncé qu'il existera une loi distincte pour le CSAP afin de protéger les droits des Acadiens et des francophones. Depuis cela, le CSAP travail sur plusieurs choses afin de concrétiser cette promesse. Surtout depuis la dernière élection provincial, il semble que l'ambiance chez le gouvernement est une ambiance d'alignement pour les deux langues d'enseignement, ce qui ne respect pas l'article 23 de la charte.

Michel Comeau nous présente un bref historique, débutant en 1981, avec la création des écoles acadiennes, à présent. Il décrit un peu les défis vécus par le CSAP depuis 2014, le début des changements envers un type d'alignement 'one size fits all'. Depuis 2018, à la demande du Ministère, ce dossier était confidentiel. Mais depuis 2021, le contexte est très différent et le CSAP a maintenant choisi d'avisé la communauté Acadienne et francophone du dossier afin de mettre pression sur le gouvernement pour que ce dossier reprenne vie et devienne priorité pour ce nouveau gouvernement. Il faut travailler ensemble pour replacer le vieux projet de loi. C'est inacceptable que la loi pour les anglophones à été modernisé tandis que les Acadiens et francophones ont été complètement ignorés. Le CEC est demandé d'écrire des lettres de support et les membres sont demandés de faire circuler le document du CSAP qui fut présenté et d'en discuter dans la communauté.

4 - Adoption du PV : PV accepté sans modification :
proposé par Donna,
appuyé par Julie

5 - Plan de réussite des élèves (PRÉ) – ÉJD et ÉSM
École Stella-Maris

- Développement scolaire-communautaire :
Plusieurs activités ont été planifiées pour la semaine de la Francophonie. Des activités telles qu'une journée acadienne et des journées thèmes, journée de vêtements du passé.

- Littéracie : Activités de la semaine de la Francophonie : pause lecture avec musique, activité poésie, festival du livre, jeux de société (communication). Atelier Slame remis à plus tard.
- Bien-être : Activités de la semaine de la Francophonie : participation à La grande croquée, carnaval de sport en pleine aire. Pour le personnel, un défi de marche et une soirée aux quilles prévue pour la fin du mois. Les balançoires dans le terrain de jeu ont tous été remplacés sauf une.

École Joseph Dugas

Littéracie: Plusieurs activités ont été planifiées pour la semaine de la Francophonie. Des activités telles qu'un défi de dictons et expressions Acadiennes avec la création d'un petit livret par après. Inclusions de vieux noms Acadien dans l'activité de la journée de vêtements drôle et comique.

Développement scolaire-communautaire. Pour la semaine de la Francophonie les élèves ont participé à des activités telles qu'une journée acadienne et des journées thèmes. Des ateliers de lego et billes ont été offerts par Rachelle et Élise d'École plus. Un dîner de râpure à été offert gratuit aux élèves.

- Bien-être : Pour les élèves, du patinage en cohorte et pour le personnel une soirée de jeux de quilles et un repas en soirée est prévus.

6 – Budget des CEC

ÉSM – Environ 4 000,00\$ ÉJD – Environ 7 200,00\$

ÉSM – on discute de l'achat d'un jeu d'échecs pour dehors. Proposé par Claire et appuyé par Alice qu'un montant de 1 000,00\$ soit mis à côté envers l'achat de ce jeu. Natalie reviendra aux membres avec le coût actuel et un ajout au montant sera évalué si nécessaire. Motion passé.

ÉJD – Une enseignante à demandé pour du financement pour l'achat d'une trousse d'évaluation en lecture pour la 4 e, 5 e et 6 e année. Le coût prévu est de 500,00\$ plus les taxes. Victor demande pour des fonds pour augmenter la fréquentation des fruits et légumes offerts aux élèves gratuitement. Le coûts sera de 300,00\$ chaque semaine, pour 7 semaines d'ici à la fin de l'année scolaire. Donc il demande pour un montant de 2 000,00\$.

Proposé par Nicole Boudreau et appuyé par Nicole Deveau que c'est deux montants soient accordés. Motion passé.

7 - Nouvelle école.

Nous avons été demandé d'attendre jusqu'à la mi-février pour une réponse de la Ministre à notre première lettre. Puisque rien avait été reçu, la présidente, en collaboration avec Michel Colette ont préparé et envoyé une deuxième lettre. À date nous n'avons reçu aucune nouvelles de la part de la Ministre suite à ces deux lettres. Les membres du CEC demandent qu'une troisième lettre soit rédigé afin de continuer de mettre pression sur la Ministre et assurer qu'elle comprend que la communauté scolaire est très inquiète du manque de collaboration et communication dans ce dossier. Ronnie Leblanc a communiqué à la présidente qu'il n'avait pas de date pour l'échéancier du projet sauf pour le fait que la 'request for proposal' fut publié et la date limite de soumissions est le 25 mars, 2022.

8 – Nouveaux arrivants dans les écoles.

Merval Ismail, employée de CSAP, faite une tournée des CEC pour discuter de ce sujet. Elle sera présente comme invitée lors de notre prochaine réunion afin de discuter avec nous de son rôle et du rôle que nos écoles jouent en tant qu'écoles d'une communauté accueillante.

9 - Varia

10 - Date de la prochaine réunion. Le mercredi 6 avril, 2022 à 18h30 sur ZOOM. (La secrétaire sera absente donc Stéphanie offre de s'occupé du procès-verbal. Merci Stéphanie.)

11 - Ajournement. Proposé par Julie à 19h50.